

Dernier acte du Centenaire 2014 de l'État :

Le 11 novembre, une journée de commémoration composite à l'heure des bilans



Dorothee Malfoy-Noël – Doctorante

1) 11 novembre et synthèse commémorative

Le 11 novembre 2014 n'appartient pas encore au Centenaire, au sens strictement chronologique, s'agissant de la commémoration du 96^e anniversaire de l'Armistice. En France, il devait cependant revêtir une dimension particulière, en cette année de « synthèse commémorative » conçue comme une « levée de rideau »¹ sur le Centenaire. Ce choix assumé par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, sur le modèle du Bicentenaire de la Révolution Française, faisait de l'année 2014 un premier cycle commémoratif complet, permettant une réflexion globale sur la Première Guerre mondiale, saisie dans toutes ses dimensions : « En réalité, ce que les Français attendent, en 2014, c'est une interprétation intelligible et une lecture globale de la Première Guerre mondiale. Ainsi c'est toute la guerre que l'on doit commémorer en 2014, d'un seul trait, et non pas seulement ses débuts »². Sans pour autant anticiper le centenaire de l'Armistice, le 11 novembre 2014 devait jouer un rôle de clôture dans cette trame commémorative globale du Centenaire de l'État, avant que celui-ci ne laisse aux régions le soin d'animer le Centenaire pendant un deuxième cycle commémoratif triennal décentralisé, puis ne reprenne finalement la main en 2018 pour mener à son terme le processus commémoratif. Si trois

¹ Selon l'expression de Joseph Zimet dans son rapport : « Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international », p.15, en ligne http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_jz.pdf

² *Ibid.*, p.13.

des cinq temps forts définis pour l'année 2014 avaient un lien chronologique fort simple avec 1914 (commémoration de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, commémoration de l'entrée en guerre, commémoration de la bataille de la Marne), faire du 11 novembre un temps fort du Centenaire 2014 excluait donc l'idée de centrer ce dernier acte officiel sur la commémoration de l'Armistice, signé 96 ans plus tôt, et impliquait la mise au point d'un concept innovant et d'un message intelligible.

L'année 2014 pose une autre équation mémorielle tout aussi complexe. Au terme d'une longue évolution commencée dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale qui voit l'agrégation des mémoires des deux Guerres mondiales dans la commémoration du 11 Novembre (en partie en raison de l'incapacité à mobiliser autour du 8 mai), puis l'agrégation progressive des mémoires des guerres coloniales qui en élargissent le champ chronologique, géographique et thématique, puis enfin l'eupéanisation de la commémoration à partir de 1974, l'approfondissement de sa fonction didactique et pacifiste et la modernisation de sa scénographie, la loi du 28 février 2012 consacre l'institution du 11 Novembre en « journée de commémoration de tous les morts pour la France »³, parvenant ainsi à une synthèse des mémoires de toutes les guerres passées, présentes et à venir qui achève de diluer la mémoire de 14-18 dans un magma mémoriel. Au final, le 11 Novembre n'aura été qu'un peu plus de vingt ans seulement dédié à la seule mémoire des combattants de 14-18⁴. On pouvait donc se demander comment, en cette année 2014, année marquée non seulement par le centenaire du début de la Première Guerre mondiale mais aussi par le 70e anniversaire de la Libération de la France, le gouvernement allait pouvoir gérer le « télescopage » des mémoires et assurer la cohérence de ce 11 Novembre dans le cycle commémoratif du Centenaire.

Cette question se posait avec d'autant plus d'acuité que la préparation du Centenaire avait été marquée par un débat assez vif sur le projet d'associer les anniversaires décennaux des deux guerres mondiales. Dès l'origine, la stratégie commémorative du gouvernement ne semble pas claire sur ce point. L'arrêté du 5 avril 2012 avait scellé la création d'un Groupement d'Intérêt Public, la « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale-1914-2014 », en charge de « la conception, la préparation et l'organisation du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale de l'année 2014 »⁵. Son directeur, Joseph Zimet, soumet les propositions qu'il a formulées dans un rapport (sur commande présidentielle), à l'examen du conseil scientifique de la Mission, fraîchement constitué. Dans une note, son président, Antoine Prost, fait état de la recommandation du conseil scientifique : « La Grande Guerre et le débarquement de 1944 sont trop différents pour être unis dans un même geste commémoratif »⁶. Or, le 3 octobre 2012, Kader Arif annonce en Conseil des Ministres la création prochaine d'une mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales : « Les enjeux de

³ Voir le texte : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025413468&categorieLien=id>

⁴ Voir Rémi Dalisson, *11 Novembre. Du souvenir à la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2013.

⁵ Texte de l'Arrêté : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025668969>

⁶ Texte complet consultable sous le lien suivant : http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/analyse_programme_commemoratif_cs.pdf

souvenir et de transmission, et les défis pratiques de la commémoration de ces deux grands anniversaires sont, dans le respect de la spécificité de chacun des deux conflits, par bien des aspects communs ». Cette annonce se heurte à la désapprobation de certains historiens⁷ et aux protestations des élus locaux, notamment des régions marquées par la Grande Guerre. La contestation est relayée par la presse qui évoque un « choc des mémoires » (*Le Monde*, 26 octobre 2012)⁸, pose la question d'une « régression mémorielle » selon l'expression empruntée à Nicolas Offenstadt (*L'Humanité*, 9 novembre 2012⁹, *Le Nouvel Obs* du 24 octobre 2012 titre « un grand recul », citant également l'historien¹⁰) ou s'interroge sur les arrières-pensées des protestataires (*Marianne*, 5 décembre 2012)¹¹.

C'est sur cette toile de fond contestataire que se déroule le 11 novembre 2012, premier 11 Novembre depuis la loi entérinant sa refonte et son ouverture à tous les morts de toutes les guerres. Quelques jours plus tard, la mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales est créée comme annoncée, « chargée de concevoir, d'animer et de coordonner le programme commémoratif de ces deux événements. Ce dispositif est mis en place par le Gouvernement pour préparer la commémoration, d'une part, du 70e anniversaire de la Résistance, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie (2013-2015), d'autre part, du centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018) »¹². L'article 8 prévoit que la mission fasse appel à la contribution de la Mission du Centenaire pour l'anniversaire de la Première Guerre mondiale, et aux services du ministère de la défense et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre pour la commémoration de l'anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme. Cette mission interministérielle permet au ministre délégué aux anciens combattants de reprendre la main sur les commémorations, la Mission du Centenaire ayant été placée sous la tutelle de 8 ministères différents.

En Conseil des Ministres du 19 juin 2013, Kader Arif rappelle la volonté du gouvernement d'associer le centenaire de la Première Guerre mondiale et les 70 ans de la Libération dans la commémoration, en se montrant toutefois rassurant : [les commémorations] « seront l'occasion, dans le respect de la singularité historique et mémorielle des deux cycles, de rendre hommage aux combattants des deux conflits et de rassembler les Français autour de leur mémoire commune

⁷ On peut citer Nicolas Offenstadt, particulièrement engagé sur cette question, Jean-Noël Jeanneney, François Cochet, Denis Peschanski, etc.

⁸ En ligne : http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/10/26/grande-guerre-et-liberation-en-2014-le-choc-des-memoires_1781550_823448.html

⁹ En ligne : <http://www.humanite.fr/1914-2014-regression-memorielle>

¹⁰ En ligne : http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20121024.OBS6776/commemoration-des-deux-guerres-mondiales-un-grand-recul.html?fb_action_ids=4713424643959&fb_action_types=og.recommends

¹¹ En ligne : http://www.marianne.net/2014-les-artifices-d-une-polemique_a224700.html

¹² Décret du 26 novembre 2012 : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026695120&categorieLien=id>

fondée sur une démarche d'histoire et de vérité »¹³. C'est aussi le message que François Hollande tente de faire passer lors de son allocution pour le lancement du Centenaire, le 7 novembre 2013, où il est également question, dès l'introduction, de la commémoration des deux anniversaires décennaux. François Hollande évoque « deux événements fondateurs qui ont entre eux des résonances, des liens, mais dont nous célébrerons distinctement ces deux événements, en raison leur singularité et leur spécificité ». Mais dans la suite de son discours, le Président met en série indistinctement les figures emblématiques (Poilu, FFL, Résistant, Juste), ce qui a plutôt pour effet de confirmer que le risque d'une confusion, d'un aplanissement des contextes et d'un brouillage des messages est patent. Le 11 novembre 2013 est d'ailleurs l'occasion pour le gouvernement de faire la démonstration de la façon dont peut s'articuler la commémoration conjointe de ces deux mémoires. Après l'hommage traditionnel à Georges Clemenceau et le recueillement sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe le matin, François Hollande se rend à Oyonnax pour assister à une reconstitution du défilé du 11 novembre 1943, organisé sous l'occupation par les résistants des maquis de l'Ain¹⁴.

Il était pourtant difficile d'envisager une articulation aussi marquée entre les mémoires des deux guerres pour le 11 novembre 2014, mis en exergue comme cinquième temps fort et point d'orgue de l'année 2014 du Centenaire. Dès la genèse des projets, ce 11 novembre devait opérer un retour ponctuel et stratégique à la mémoire 14-18, singularisée dans une journée de commémoration cependant élargie à tous les morts pour la France. Le rapport Zimet de septembre 2011 envisageait de clore le programme par un événement très solennel, une note grave et puissante : l'entrée des cendres de Maurice Genevoix au Panthéon¹⁵. Porte parole de la première génération du feu, Maurice Genevoix aurait été le premier Poilu à entrer au Panthéon. Figure tutélaire de la mémoire combattante et plus particulièrement du Mémorial de Verdun¹⁶, Genevoix avait pris une part active dans les cérémonies de commémoration du Cinquantenaire. Présent à Douaumont pour le cinquantième anniversaire de la bataille de Verdun, c'est lui qui avait été chargé l'année suivante de tenir le discours d'inauguration du Mémorial de Verdun, placé sous son patronage. C'est encore lui qui clôture le Cinquantenaire à la butte de Chalmont, le 18 juillet 1968. Sur une estrade, devant le monument des Fantômes, la parole lui est donnée avant l'allocution du Général de Gaulle : « Vous étiez là, mes camarades. C'est pour vous, pour vous tous que je parle. Vous êtes là comme au premier jour. Et vous voyez : votre pays se souvient avec vous. Il sait qu'il faut vous respecter, vous remercier, vous entourer – et vous croire. L'Histoire de France a besoin

¹³ Voir le compte rendu du Conseil des Ministres du 19 juin 2013 en ligne : <http://www.elysee.fr/conseils-des-ministres/article/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-19-juin-201/>

¹⁴ Voir sur ce site l'article d'Anne-Sophie Anglaret : « Le Président de la République à Oyonnax (2013). Un rituel entre deux guerres » : https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IGPS/Anglaret_-_Pr%C3%A9sident_%C3%A0_Oyonnax.pdf

¹⁵ On se souvient que l'année du cinquantième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale s'était également terminée sur une entrée au Panthéon., sans lien avec les commémorations de la Première Guerre mondiale. Celle de Jean Moulin, le 19 décembre 1964.

¹⁶ Voir Anne-Sophie Anglaret, « Le Mémorial de Verdun et les enjeux de la mémoire combattante, 1959-2011 », *Revue historique* 2014/1 (n° 669), p. 29-50.

de vous »¹⁷. Renouant ainsi avec la tradition des cortèges de 11 novembre, Joseph Zimet envisageait qu'un cortège se forme pour accompagner la dépouille de l'écrivain du cimetière de Passy où il repose au Panthéon. L'idée de la panthéonisation de Genevoix est également portée par Sylvie Genevoix, fille de Maurice Genevoix, fondatrice de l'association « Je me souviens de Ceux de 14 » qui lance une pétition en 2011. Outre l'hommage qui serait ainsi rendu au grand homme, l'entrée de Genevoix au Panthéon est envisagée comme l'entrée symbolique de toute la génération du feu par le truchement de l'un de ceux qui ont éminemment porté sa voix après guerre. On voit ce qu'une panthéonisation aurait eu de séduisant pour clore l'action commémorative de l'État en 2014 par la mise en scène de l'unité nationale autour d'un combattant de 14. La panthéonisation est une contribution à l'écriture du roman national. Elle est un moment d'union et de recueillement autour de la figure des héros qui ont fait l'histoire de France. Elle est aussi un instrument politique qui contribue à la fabrication de la stature présidentielle, relevant de son domaine réservé.

Cette idée ne fait cependant pas l'unanimité parmi les membres du conseil scientifique de la Mission du Centenaire. Certains y voient le risque d'atténuer l'hommage rendu à l'ensemble des combattants¹⁸. Le Centenaire piloté par l'État a cherché à adopter une approche évitant une mise en avant spectaculaire des « grands hommes », afin de mieux restituer le caractère anonyme et massif de l'expérience de la Grande Guerre. Cette idée est également portée par le Maire de Verdun, Arsène Lux, qui exprime sa désapprobation dans un courrier adressé au Président de la République (ainsi que dans la presse locale), estimant « inappropriée » cette panthéonisation qui « risquerait de fragiliser le témoignage de reconnaissance nationale dû à l'ensemble des acteurs, et d'abord victimes directes, du premier conflit mondial ».

François Hollande fait finalement le choix de mettre à l'honneur la Résistance en faisant entrer au Panthéon le 27 mai 2015 Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette, Germaine Tillion et Jean Zay, respectant ainsi une parité très symbolique. La proposition de Joseph Zimet de panthéoniser Maurice Genevoix le 11 novembre 2014 ne peut donc pas être retenue. Depuis 2011, un projet commémoratif ambitieux et inédit de la Région Nord-Pas-de-Calais, associant l'État et les collectivités territoriales, a fait son entrée dans le circuit et va se trouver propulsé sur le devant de la scène.

2) Un Centenaire patrimonial et mondial

Dans son rapport au Président de la République sur la commémoration du Centenaire, Joseph Zimet soulignait deux dimensions qui seraient essentielles dans les commémorations : la dimension locale et la dimension internationale. Le Centenaire devrait être à la fois une « commémoration patrimoniale, où le local et le culturel tiendront le haut du pavé », et une commémoration « mondialisée », « transnationale », « dimension, inédite, naturellement inscrite

¹⁷ Maurice Genevoix, *La Ferveur du souvenir*, Paris, La Table ronde, 2013, p.155. Il s'agit d'une compilation de 26 textes de Maurice Genevoix (articles, discours, préfaces, etc.), publiés en grande partie après 1945, réunis et ordonnés par Laurence Campa.

¹⁸ « Note sur le Centenaire de la guerre de 14-18 », Antoine Prost, septembre 2012.

dans le prolongement de la précédente, dont elle sera d'une certaine façon l'actualisation »¹⁹. Le rôle de l'État serait alors d'affirmer la dimension internationale du Centenaire « en accompagnant l'action internationale des collectivités locales, qui seront durant quatre années les hôtes de nombreux partenaires étrangers »²⁰. « L'État assumera un véritable partage des rôles avec les collectivités territoriales et les pays étrangers, y compris dans la gouvernance et l'animation du Centenaire »²¹ prévoit-il. Un certain nombre de collectivités locales avaient très tôt identifié les enjeux du Centenaire en terme de développement culturel et touristique et entamé les préparatifs. L'État allait pouvoir surfer sur l'élan mémoriel de ces régions fortement mobilisées et s'appuyer sur des projets locaux pour y plaquer ses messages, au gré des séquences commémoratives.

Le Nord-Pas-de-Calais figure parmi les « élèves vertueux »²² identifiés par le rapport Zimet, aux côtés de la Meuse. Le Nord-Pas-de-Calais est en effet un théâtre majeur de la Grande Guerre sur le front occidental. Pourtant, cette région ne partait pas en tête dans la course du Centenaire, ainsi que le souligne l'historien Yves Le Maner, l'un des grands acteurs du renouveau mémoriel de la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais. En 2006, la Région lance un état des lieux de la mémoire de la Première Guerre mondiale sur son territoire. Cet état des lieux apporte le constat d'un « très grand retard »²³ par rapport aux régions voisines (Flandre belge et Picardie), incitant la Région à mettre en œuvre une politique mémorielle « ambitieuse et cohérente » à l'horizon 2014. Yves Le Maner, à l'époque directeur du Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais (la Coupole d'Helfaut), est chargé de faire un inventaire précis des traces de mémoire de la Grande Guerre. Une exposition est réalisée, « *Traces de la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais* », sorte d'enquête photographique qui saisit les traces multiples de la Grande Guerre dans le Nord de la France, et circule dans la région entre 2007 et 2008. Cette exposition est envisagée comme le travail préparatoire à un plus vaste projet d'itinéraires de mémoire. Le président du Conseil Général du Pas-de-Calais, Dominique Dupilet, le président de la Région, Daniel Percheron, et le président du Conseil Général du Nord, Bernard Derosier, se mettent d'accord sur la création d'un comité de pilotage à la fin de l'année 2008, avec pour président Dominique Riquet (maire de Valenciennes et député européen). Ce comité de pilotage, qui rassemble des représentants des différentes collectivités territoriales et de l'État (Ministère de la Défense, Préfecture du Pas-de-Calais), s'adjoint un conseil scientifique « rassemblant des historiens et des archéologues français, britanniques, allemands et belges »²⁴. Le COPIL valide le programme « Chemins de mémoire de

¹⁹ Rapport Zimet, *op. cit.*, p.11 : http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_jz.pdf

²⁰ *Ibid.*, p.84

²¹ *Ibid.*, p.85

²² *Ibid.*, p.46

²³ Le Maner Yves, « La Coupole : sites et organisation de la mémoire de la Grande Guerre en Nord - Pas-de-Calais », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 3/2009 (n° 235), p. 75-80, p.78 : www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-3-page-75.htm

²⁴ Selon le dossier de presse de juin 2012 : http://www.onserfdeel.be/frontend/files/userfiles/files/dossier_de_presse_lorette_souchez_def_de_def.pdf

la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais », chargeant le conseil scientifique d'identifier les sites majeurs de la Grande Guerre sur le territoire afin de mettre au point des itinéraires de découverte sur quatre thèmes : le front, la guerre de mouvement et la première occupation allemande, le littoral – base arrière des armées alliées, la reconstruction dans les territoires dévastés. Le développement des itinéraires est confié au Comité Régional de Tourisme. Au total, 90 lieux de mémoire sont mis en réseau. Un site internet quadrilingue (français, anglais, allemand, néerlandais) dédié est mis en ligne en 2010²⁵, fournissant plus de 100 notices historiques sur les sites et des éléments de compréhension globale sur la Première Guerre mondiale. Soucieuse d'optimiser l'accueil du public venu de toute l'Europe, la Région souhaite se doter d'une structure muséale. Elle renonce cependant à concevoir un musée régional de la Grande Guerre et s'oriente vers une « Porte des champs de bataille en Artois et en Flandre »²⁶, conçue comme un centre d'accueil et d'interprétation.

Dans les premiers mois de l'année 2011, Yves Le Maner, quittant la direction de la Coupole d'Helfaut (qu'il occupait depuis 2001), se voit confier par le président de la Région Nord-Pas-de-Calais la direction d'une « Mission Histoire, Mémoire, Commémorations » (rattachée directement à la présidence de la Région) chargée de préparer la commémoration du Centenaire. Le vaste projet mis au point pour l'horizon 2014 se décline en 5 points, prévoyant le concours de l'État²⁷ :

- l'entretien des nécropoles françaises du territoire, dans un état jugé préoccupant (à la charge de l'État)
- la création d'un monument commémoratif sur le site de Notre-Dame-de-Lorette
- la création d'un centre d'interprétation de la Grande Guerre dans le Nord-Pas-de-Calais
- la requalification des accès aux sites
- la création de randonnées cyclotouristes et pédestres à proximité de Lorette.

Le comité de pilotage soumet ce projet ambitieux à l'État. Une convention pilote est signée le 13 avril 2011, engageant l'État à assumer un rôle d'accompagnement des collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais dans la conception d'un projet mémoriel : « pour la première fois, l'État reconnaissait que dans le domaine de la mémoire les collectivités avaient une logique à agir de façon autonome et motrice » (Yves Le Maner)²⁸. Le Ministère de la Défense est ainsi désigné pour accompagner la Région Nord-Pas-de-Calais et lui apporter son expertise dans toutes les dimensions du programme. Les deux projets structurants sont d'une part la construction d'un monument commémoratif exceptionnel sur le site de Notre-Dame-de-Lorette, qui doit offrir la particularité de réunir physiquement les noms des combattants de toutes nationalités ayant perdu la vie sur les champs de bataille du Nord-Pas-de-Calais (dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à la Région Nord-Pas-de-Calais) et d'autre part la création d'un Centre d'interprétation de la Grande

²⁵ www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr

²⁶ Le Maner Yves, *op. cit.*, p.80

²⁷ Voir sur ce site l'entretien réalisé avec Yves Le Maner par Nicolas Offenstadt et Anne Sophie Anglaret : http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IGPS/Offenstadt_Pas-de-Calais_Le_Maner.pdf

²⁸ *Ibid.* p.7

Guerre à Souchez (dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Communauté d'agglomération Lens-Liévin). Pour ce faire, l'État cède un terrain de 2,2 hectares à la Région aux abords de la nécropole nationale.

L'une des forces de ce grand projet porté par la Région réside d'abord dans le choix du site. Restée dans l'histoire de la Grande Guerre comme la « butte sanglante », la colline de Notre Dame de Lorette a accueilli l'un des quatre Monuments Nationaux de la Grande Guerre de même que la plus grande nécropole militaire française, qui a remplacé le petit cimetière provisoire aménagé en 1915. Plus de 40 000 combattants français y sont inhumés dont 22 000 inconnus dans 8 ossuaires. Les dépouilles proviennent de plusieurs cimetières de l'Artois, de Flandre et de l'Yser. A partir de 1921, une basilique est construite sous l'impulsion de l'évêque d'Arras Mgr. Julien. On lui adjoint une Lanterne des Morts, inaugurée en août 1925.

L'autre grande force du projet réside ensuite dans le symbole qui surgit du futur monument commémoratif d'envergure internationale.

3) L'Anneau de la mémoire

Le président du comité de pilotage, Dominique Riquet, et le directeur de la Mission « Histoire, Mémoire, Commémorations », Yves le Maner, conçoivent ensemble l'idée d'une œuvre monumentale qui symboliserait la mort de masse en réunissant pour la première fois physiquement les noms de tous les soldats tombés dans la Région, indifféremment de leur nationalité : « J'étais frappé par la démarche sur le site *Mémoire des hommes* : c'est une énorme base de données, mais elle est toujours consultée individuellement. On perdait donc ce qui me paraît essentiel, cette perception de la mortalité de masse qui a frappé les sociétés européennes »²⁹ précise Yves Le Maner. La Mission « Histoire, Mémoire, Commémorations » est chargée de préparer la liste des noms qui seront apposés sur le monument. Après avoir identifié les corps de troupe qui étaient présents dans la région entre 1914 et 1918, une mise en réseau internationale des recherches va permettre la constitution de la liste finale. Des partenaires étrangers sont ainsi sollicités pour l'établissement des bases de données nécessaires. Dès 2011, cette grande opération de collecte va associer la Région, la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC) et le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK), respectivement service britannique et service allemand pour l'entretien des sépultures militaires, ainsi que le musée belge In Flanders Field et le ministère de la Défense portugais³⁰. Elle aboutit à la

²⁹ *Ibid.*, p. 9

³⁰ Voir le Dossier de Presse établi à l'occasion de la conférence de presse du 22 juin 2012.

constitution d'une liste de 579 606 noms de victimes militaires³¹. Après négociation avec la DMPA, il avait été établi que les fusillés (n'étant pas déclarés morts pour la patrie) de même que les civils ne figureraient pas sur le monument. Côté allemand, il fallut composer avec les lacunes des sources. En effet, les disparus n'ont pas pu être intégrés à cette liste, en raison de la destruction d'une partie des archives du VDK pendant la Seconde Guerre mondiale. Seuls les soldats ayant été enterrés dans des tombes individuelles ou regroupés dans des ossuaires ont pu être identifiés. Cette mise en réseau internationale de la mémoire, exceptionnelle et novatrice, ne va pas sans quelques difficultés, comme le rappelle Yves Le Maner, qui souligne l'inexistence de partenariat institutionnel avec la CWGC et la perpétuation d'un « particularisme mémoriel » britannique.

Parallèlement à cette opération de collecte, la Région met au point un cahier des charges, en coopération avec l'Architecte des Bâtiments de France pour le Pas-de-Calais et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, dans l'objectif de lancer un concours international d'architecture fin 2011. Cinq projets français et étrangers sont en lice. C'est finalement l'Agence d'Architecture Philippe Prost qui est lauréate, en avril 2012, portant un projet d'Anneau de la mémoire. Le projet est tout de suite remarqué par sa force symbolique et



³¹ La base de données de la CWGC comprenait 241 214 noms de combattants de l'Empire Britannique (Anglais, Écossais, Gallois, Irlandais, Canadiens, Sud-Africains, Indiens, Australiens, Néo-Zélandais). La base de données du VDK comportait 173 876 noms de combattants allemands. La DMPA a fourni à la Mission « Histoire, Mémoire, Commémorations » 1 400 000 fiches individuelles des « Morts pour la France » que la petite équipe d'Yves Le Maner a dû dépouiller pour isoler les combattants morts sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais. Ce travail a abouti à la constitution d'une liste de 106 012 combattants français tombés dans la région. Pour compléter cette liste, des bases de données ont été fournies concernant les soldats belges par In Flanders Fields Museum (2326 noms), les soldats portugais par le Ministère de la Défense du Portugal (2 266 noms), les soldats russes et roumains prisonniers de l'armée allemande (dont la liste a été dressée par le Ministère français de la Défense). Voir dossier de presse Lorette.

esthétique (cliché ci-dessus).

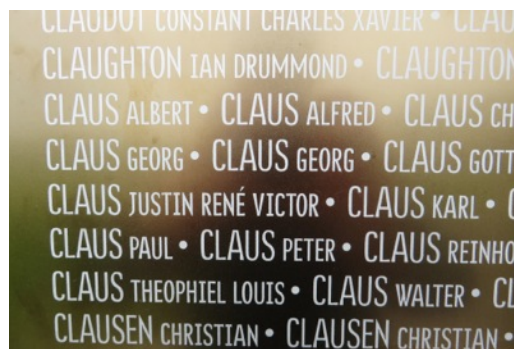
Ainsi Philippe Prost résume-t-il le message incarné par l'Anneau : « Il fallait donner une forme à la fraternité. Pour réunir les ennemis d'hier, rassembler les 600 000 noms des combattants morts sur les champs de bataille du Nord-Pas-de-Calais, nous avons choisi l'anneau comme figure, en pensant à la ronde que forment ceux qui se tiennent par la main. Anneau synonyme à la fois d'unité et d'éternité : unité car les noms forment dès lors une sorte de chaîne humaine, éternité puisque les lettres s'enchaînent sans fin, l'ordre alphabétique prévalant sur toute distinction de nationalité, de grade, de religion. [...] Il fallait donner une expression à la paix. Le choix de l'horizontalité pour le Mémorial est apparu comme une évidence. D'abord pour répondre à la verticalité de la Tour Lanterne, ensuite parce qu'au-delà, l'horizontal est signe d'équilibre, gage de pérennité. Ancré dans le sol sur les deux tiers de son périmètre, l'anneau s'en détache lorsque la déclivité du terrain s'accroît. Son porte-à-faux est là pour nous rappeler que la paix demeure toujours fragile »³².

Le parti-pris architectural est d'unifier le lieu pour unifier les hommes qui y ont combattu, de gommer les différences.



L'Anneau propose un ruban continu de lecture, tel un livre de pierre dont on tourne les pages en marchant, orné d'un caractère typographique conçu spécialement (clichés ci-dessous).

³² Dossier de presse septembre 2014 p.8



Ce projet est financé par la Région Nord-Pas-de-Calais, l'État, le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à hauteur de 8 millions d'euros. A partir de l'automne 2013, on procède à la dépollution pyrotechnique du site qui aboutit à la neutralisation de plusieurs dizaines d'obus n'ayant pas explosé. Le service archéologique de la ville d'Arras accompagne les travaux, sous la responsabilité d'Alain Jacques. Au total, sept corps de soldats français et le corps d'un soldat allemand sont retrouvés sur la parcelle. Deux soldats français ont ainsi pu être identifiés : Léon Senet, sergent du 282e RI, tué le 23 mai 2015, et Pierre Sorhaïts, soldat du 174e RI, tué le 21 mai de la même année. Une plaque est posée à l'endroit où ont été découverts leurs corps³³. Une cérémonie officielle d'inhumation est organisée pour Léon Senet à Rosny, le 5 novembre 2014, à laquelle participe Kader Arif. Pierre Sorhaïts est inhumé le 15 octobre 2015 à la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette à l'issue de la cérémonie de clôture de la Journée mémorielle organisée dans le cadre de la commémoration du centenaire de la bataille de l'Artois, à laquelle participent 550 élèves de CM2 du Pas-de-Calais³⁴. Les travaux effectués par

³³ Voir le Dossier de Presse de septembre 2014. Voir aussi : <http://www.lavoixdunord.fr/region/ablain-saint-nazaire-pierre-et-leon-deux-soldats-ia35b0n2252107>

³⁴ Voir : <http://www.echo62.com/actu.asp?id=4059>

l'ONAC sur le parvis de la nécropole permettent également à l'équipe d'Alain Jacques de relever les fondations de la moitié sud de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Lorette détruite en 1915. Les corps d'un soldat français et d'un soldat allemand sont également retrouvés à cet emplacement.

La construction de l'Anneau de la mémoire est qualifiée de « prouesse technique ». D'un périmètre de 328 mètres, sa structure est constituée de béton fibré ultra hautes performances, sur lequel sont plaqués 500 panneaux d'acier inoxydable de couleur bronze de 3 mètres de haut sur 0,90 m de large.



Coïncidence symbolique : le chantier de l'Anneau de la mémoire aura duré 9 mois. Soit exactement la même durée que la bataille d'Artois, ainsi que le souligne Yves Le Maner.

Dans une interview accordée à *la Voix du Nord*, parue dans le numéro spécial du 11 novembre, le Président de la République déclare que le choix de l'inauguration du Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette s'est rapidement imposé dans le programme des célébrations officielles du Centenaire 2014 : « Le choix s'est d'autant plus imposé que le conseil régional, avec son président Daniel Percheron, a pris l'initiative de cet « anneau de la mémoire ». Le Nord-Pas-de-Calais compte également de nombreux cimetières de combattants de multiples nationalités : Français, Britanniques, Allemands bien sûr, mais également Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, Portugais et même Indiens. [...] Il était donc très important de donner à ces cérémonies un caractère international. Et le Pas-de-Calais pouvait par son histoire en donner le sens ».

L'Anneau de la mémoire est un monument unique qui représente une innovation majeure. Il incarne le basculement vers un nouveau régime mémoriel. Unissant des soldats de différentes nationalités qui ne sont pas enterrés dans les mêmes cimetières, l'Anneau de la mémoire met

symboliquement sur un même plan toutes les expériences combattantes. Il unit toute une génération, sans aucune distinction, autour de l'idée du sacrifice. Ce monument va au delà de la commémoration d'un événement historique sur les lieux où celui-ci s'est déroulé : il instaure un dialogue entre passé et présent, entre ce qui fut par moment ressenti et exprimé par les combattants (l'appartenance à une même communauté, celle des tranchées) et le regard que nous portons aujourd'hui sur la guerre et l'expérience combattante. En ce sens, il va encore plus loin qu'un projet commémoratif tel que le monument des fraternisations de Neuville-Saint-Vaast qui est inauguré le 17 décembre 2015 (et qui réalise la mise en mémoire d'un événement historique).

Le site est doté, comme prévu, d'un équipement offrant aux visiteurs une présentation à la fois rigoureuse et moderne de l'histoire de la Première Guerre mondiale dans le Nord de la France. Le Centre d'interprétation « Lens 14-18. Centre d'histoire Guerre et Paix » est mis en chantier à Souchez, à 2 km du Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, en janvier 2014. Son inauguration est prévue en mai 2015, dans le sillage de la commémoration de la seconde bataille d'Artois³⁵. Yves Le Maner se voit confier la présidence d'un conseil scientifique international, chargé de concevoir le discours muséographique de la structure. Pensé en résonance avec l'Anneau de la mémoire, le Centre doit disposer, entre autres, d'un espace mémoriel où pourront être consultées les bases de données renfermant les informations individuelles sur l'ensemble des soldats dont les noms figurent sur l'Anneau.

La construction de l'Anneau de la mémoire et du Centre « Lens 14-18 » est la partie la plus visible de la vaste offensive mémorielle conduite par la Région Nord-Pas-de-Calais. Cette revitalisation mémorielle et culturelle d'un territoire de l'ancien front à l'occasion du Centenaire s'inscrit dans une stratégie d'ensemble inédite qui conduit l'État à accompagner les collectivités territoriales dans la valorisation de leurs sites mémoriels, afin de gagner en visibilité internationale et faire émerger la filière touristique « Grande-Guerre ». Le développement et la professionnalisation du tourisme de mémoire est au carrefour d'enjeux économiques, culturels, civiques et pédagogiques, qui se pensent à l'échelle régionale, nationale, et internationale. En novembre 2013, un dispositif "Contrat de Destination centenaire de la Grande Guerre" est mis en place à l'occasion de la seconde édition des "Assises du tourisme de mémoire". Ce contrat vise à renforcer la coopération entre l'État et les collectivités territoriales des zones marquées par le conflit, afin d'accroître la visibilité à l'international de l'offre touristique liée à l'histoire et optimiser la chaîne d'accueil sur le territoire. Ce dispositif implique l'État (à travers le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme) et les Régions Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Lorraine, les Départements de la Somme, de l'Aisne et de la Meuse, le pôle d'excellence rurale du Front des Vosges, ainsi qu'Atout France et la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Il vise à une mutualisation des moyens humains, techniques et financiers afin d'optimiser leurs actions et de contribuer au développement économique de la destination. Le Centenaire montre que cette répartition des rôles entre l'État et les collectivités

³⁵ Voir sur ce site l'article de Nicolas Offenstadt : « Un siècle après les offensives d'Artois (1915). Un musée public 14-18 pour le Nord-Pas-de-Calais » sous le lien suivant : <https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IGPS/observatoire-du-centenaire/Offenstadt-Artois.pdf>

territoriales semble bien fonctionner. Reste à mesurer ses effets sur le long terme.

4) 11 novembre 2014 et rituel commémoratif

a) Une séquence parisienne composite : le 11 Novembre et la mémoire de tous les combattants morts pour la France.

Ce n'est qu'assez timidement que ce 11 Novembre revêt ses nouveaux atours. En effet, le couplage des anniversaires de 1914 et de 1944 dans un même élan commémoratif se fait sur un mode minimaliste. La mémoire de la Première Guerre mondiale investit largement la quasi totalité des séquences orchestrées par le Président de la République pendant cette journée. Fait notable : François Hollande ne se rend pas devant la plaque commémorative aux étudiants du 11 novembre 1940 pour y déposer une gerbe, rituel qui assure très souvent le lien avec la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale³⁶. En cette première année du Centenaire, ce rituel ne sera accompli que par d'autres autorités politiques (la maire de Paris notamment).

Pendant ce temps, François Hollande ouvre la journée au Palais de l'Élysée en procédant au lancement officiel du site du Grand Mémorial. Cette première allocution est l'occasion de rappeler brièvement l'évolution du 11 Novembre qui n'est plus seulement une journée du souvenir de la Grande Guerre mais aussi un hommage à tous les soldats morts pour la France. Une fois ce rappel effectué, le discours du Président se concentre sur la présentation de deux grands projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accès à « la grande Histoire » par le biais des histoires personnelles de combattants. C'est l'un des aspects de la vivacité de la mémoire de la Première Guerre mondiale en France : sa dimension d'histoire familiale, d'« histoire à soi » selon l'expression de Nicolas Offenstadt. Il s'agit d'intéresser le public aux trajectoires individuelles afin de redonner un visage et une histoire propre aux millions d'acteurs anonymes de cette guerre industrielle. Le projet du Grand Mémorial, porté par le Ministère de la Culture et de la Communication, a pour objet l'élaboration d'une base de données permettant à tous d'interroger en ligne les registres de matricules contenant les fiches individuelles numérisées de chaque soldat de la Grande Guerre. Ces archives étaient jusqu'alors conservées dans les dépôts d'archives départementaux. Fin 2014, une vingtaine de départements a déjà procédé à la numérisation. Ce dispositif doit être progressivement élargi à l'ensemble des départements d'ici 2018, permettant l'accès aux quelques 8,5 millions de fiches individuelles des soldats ayant pris part à la Première Guerre mondiale. Le Grand Mémorial est le troisième volet d'une entreprise globale de numérisation et d'indexation des archives de la Grande Guerre (que le Président qualifie dans son discours de « champ prioritaire du Centenaire »³⁷), qui vient compléter la numérisation des

³⁶ Voir Rémi Dalisson, *11 Novembre. Du souvenir à la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2013.

³⁷ Le rapport Zimet de septembre 2011 prévoyait trois grandes initiatives culturelles et mémorielles, à côté des cérémonies officielles de commémoration : un chantier de numérisation des archives individuelles des combattants de la Grande Guerre, l'appui au projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre, la mise en place d'une commission de réflexion sur la question des fusillés de la Première Guerre mondiale chargée de faire des recommandations au Président de la République.

Journaux de Marches et Opérations et des fiches individuelles des « morts pour la France » sur le site Mémoire des hommes. Avec le Grand Mémorial, il ne s'agit plus seulement de donner accès aux archives des morts mais aussi des survivants (« Grâce au Grand Mémorial toutes les histoires de poilus deviennent les histoires de tous »). François Hollande évoque le souvenir des blessés et des mutilés et rappelle à cette occasion le sens du port du bleuet de France à la boutonnière (pratique qu'il a lui-même systématisée à partir de 2012, à l'image du port du *Poppy* par les Britanniques). Dans ce premier discours, François Hollande rappelle que le travail de mémoire ne saurait se limiter à un élan compassionnel pour les souffrances endurées mais doit également s'assortir d'un travail historique permettant la compréhension du surgissement des événements, dans un esprit d'éducation à la paix et à la citoyenneté. Ce travail de transmission est devenu d'autant plus nécessaire depuis la disparition des témoins. A la génération des « descendants de 14 » succède une génération qui « n'[a] été témoin de rien » et qui n'a recueilli aucun témoignage oral direct sur la guerre. Dans ce sens, le Président procède à la remise du prix du concours « les petits artistes de la mémoire ». Dispositif phare de l'action pédagogique du Centenaire, ce concours, créé en 2006 et porté par l'ONAC, est destiné à encourager la transmission de l'histoire de la Grande Guerre aux publics scolaires (CM1 et CM2) par la réalisation d'une œuvre abordant cette thématique par le biais d'une trajectoire individuelle, créant un « lien de génération », selon les termes du Président. 540 classes y ont pris part en 2014 (métropole, Outre Mer et réseau AEFÉ compris). Le prix national est remis aux élèves de l'école Saint-Genès de Bordeaux³⁸.

La séquence commémorative parisienne se poursuit conformément au scénario traditionnel. Le Président, accompagné du Premier ministre, Manuel Valls, du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, et du ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, fait une étape pour rendre un hommage à Georges Clemenceau en déposant une gerbe devant sa statue, située à l'angle du Petit Palais et de l'avenue des Champs Élysées, statue inaugurée en 1932 par le président Edouard Herriot et fleurie le 11 novembre depuis lors. Puis le cortège des officiels se rend sous l'Arc de Triomphe, sur la tombe du Soldat Inconnu, pour une cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France. Cette cérémonie se caractérise par une scénographie s'inscrivant dans la continuité où dominent le recueillement et le silence (la prise de parole étant programmée dans la séquence de l'après midi³⁹). Le rituel est classique (arrivée du Président à 11 heures escorté par la Garde Républicaine, honneurs, revue des troupes, dépôt de gerbe, ravivage de la flamme, appel des morts, sonnerie, Marseillaise, salut aux drapeaux), tout en intégrant, comme il est désormais d'usage, l'appel des noms des sept soldats morts pour la France lors d'opérations extérieures depuis le 11 novembre précédent (République centrafricaine, Niger, Mali). Le 11 novembre 2014 n'appuie toutefois pas particulièrement cette nouvelle dimension : c'est seul que le Président a déposé la gerbe et ravivé la flamme, contrairement à d'autres éditions comme

³⁸ Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.saint-genes.com/st-genes/activites-evenements/911-le-carnet-de-la-grande-guerre.html>

³⁹ Rappelons ici que la prise de parole officielle pour délivrer un message politique à l'occasion du 11 novembre constitue une rupture par rapport à la tradition du silence voulue par les anciens combattants dès le lendemain de la Première Guerre mondiale et largement respectée, à quelques exceptions près.

le 11 novembre 2011 où Nicolas Sarkozy s'était entouré de 4 enfants de militaires morts en Afghanistan pour accomplir ces gestes, ou le 11 novembre 2012 où François Hollande s'était fait accompagner, lors du dépôt de gerbe, par deux enfants de soldats tués au combat. En conclusion de la cérémonie, le Président va saluer les familles de ces soldats et échanger quelques mots.

A l'issue de cette séquence, le Premier ministre quitte le cortège des officiels pour suivre son propre programme. Interrogé par France Télévisions sur les Champs Élysées, il déclare que la commémoration du 11 Novembre permet de « se souvenir de ce qu'a été cette guerre atroce » et il ajoute : « c'est aussi nous rendre plus forts, d'être fiers de notre passé pour affronter les grands défis de l'avenir », vision héroïsée de l'histoire qui s'éloigne quelque peu du message originel du 11 Novembre. Manuel Valls se rend ensuite au musée Clemenceau (rue Benjamin Franklin, 16e), visite qui revêtait une importance particulière pour le Premier ministre qui n'a jamais caché son admiration pour Clemenceau, n'hésitant pas à revendiquer une filiation politique avec celui qui incarne une gauche attachée à l'ordre républicain et à un patriotisme éclairé.

Ouvrons ici ce qui ne sera qu'une parenthèse. Le Centenaire a vu se jouer le traditionnel « duel » médiatique entre les figures de Jaurès et Clemenceau, soulignant que les appropriations de ces deux figures par la classe politique actuelle est peut être en train d'évoluer. Il aurait pu sembler acquis que le fondateur de *l'Humanité* jouissait au parti socialiste d'une postérité supérieure à celle du radical Georges Clemenceau. Pourtant, c'est sur la « fascination Clemenceau » que titre *le Monde*⁴⁰ à la fin de cette première année du Centenaire s'intéressant à la récupération de la figure du Tigre par toutes les familles politiques, en temps de crise. Dès son discours de lancement du Centenaire, François Hollande mettait en valeur l'héritage de Clemenceau : « Commémorer la Première Guerre mondiale, c'est aussi célébrer la victoire de la République car la République se révéla plus forte que les Empires centraux. [...] L'armée s'est mise au service de la République. L'autorité civile a prévalu jusqu'au bout, et c'est CLEMENCEAU, un Républicain intransigeant, qui fut appelé "le père la Victoire" ». L'hommage à Jaurès par l'État aura finalement été plus limité que prévu, la commémoration de son assassinat ayant été évacuée des « temps forts » de l'année 2014⁴¹. Jaurès offre une multitude de prises à ceux qui veulent revendiquer leur filiation. Lors de sa visite à Carmaux en avril 2014, pour l'inauguration de l'année Jaurès, François Hollande avait fait l'éloge d'un Jaurès « patriote »⁴², « fier d'appartenir à cette grande nation »⁴³, qui s'était « élevé au-dessus de son propre parti »⁴⁴ et s'était posé en réconciliateur de l'ensemble des républicains, par la grandeur des causes qu'il défendait. Ce n'est pas du pacifisme de Jaurès qu'il est alors question : « Jaurès n'était pas un pacifiste. Il avait proposé une « armée nouvelle », une nouvelle organisation militaire, populaire, défensive pour prévenir toute invasion. Il entendait mettre la force au service du droit. C'est un message que nous

⁴⁰ Le Monde, 28.11.2014

⁴¹ Voir sur ce site l'article de Nicolas Offenstadt consacré à cette commémoration.

⁴² Discours de Carmaux, 23 avril 2014, p.7

⁴³ *Ibid.*, p.7

⁴⁴ *Ibid.*, p.5

devons entendre, la force n'est pas là pour répondre à la force. Elle est là pour imposer des règles de droit et des valeurs humaines »⁴⁵. Mais la difficulté pour le parti socialiste gouvernant à faire usage de la figure tutélaire de Jaurès est devenue flagrante dans le Centenaire. D'une part parce que Jaurès n'a jamais exercé la responsabilité de l'État. D'autre part, parce qu'il incarne un socialisme qui a échoué à empêcher la guerre (à un moment où le calendrier commémoratif et le contexte géopolitique incitent plutôt le Président à se poser en chef des armées et à justifier les opérations extérieures dans lesquelles la France se trouve engagée). Sans aller jusqu'à dire que Jaurès est devenu un personnage encombrant pour la gauche au pouvoir, l'année 2014 du Centenaire confirme deux tendances : une prise de distance vis à vis de la figure de Jaurès (comme a pu le faire explicitement Manuel Valls), ou la tentation de « faire parler » Jaurès en ne gardant que ce qui tombe à propos (en prenant par exemple soin d'écartier ce qui tient à son analyse de la lutte des classes⁴⁶ et à la lutte sociale émancipatrice, dont la gauche ne sait plus trop que faire aujourd'hui). Il semble désormais bien plus opportun au parti socialiste, en terme de communication politique, de se placer dans les pas du « Père la Victoire », qui incarne la France traversant les épreuves dans l'Union sacrée.

Pendant que le Président de la République inaugure l'Anneau de la mémoire, le Premier ministre se rend pour à Rethondes, dans l'Oise, où il préside la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice autour du wagon (comme Ayrault ou Fillon avant lui), en présence de 400 élèves de Compiègne. Manuel Valls inaugure l'« Alliance pour la paix », une sculpture de Clara Halter sur laquelle le mot paix est inscrit dans 52 langues. Les enfants chantent la Marseillaise et lisent des passages de lettres de poilus. Manuel Valls prononce une allocution qui est l'occasion de livrer sa lecture de la Première Guerre mondiale. Célébrant l'Union sacrée face au danger, il déclare : « Nous nous souvenons de cette République qui ne plia pas [...] Une République qui fut incarnée par Georges Clemenceau ». Le discours de Manuel Valls rend hommage aux combattants de 14-18 (n'oubliant pas de citer les combattants venus d'Outre Mer, d'Afrique et d'Asie), aux alliés envers lesquels la France a une dette, mais également aux femmes et à la société de l'arrière. Conformément à la tradition, la séquence de Rethondes est une séquence « ouverte » qui fait l'historique de la marche vers une Europe de paix. Manuel Valls établit une continuité entre Première et Seconde Guerre mondiale dont il brouille assez maladroitement les contextes et les spécificités, faisant du Résistant l'héritier du Poilu : « Ce qui nous rassemble aujourd'hui c'est une même mémoire de l'engagement, elle est née de la Grande Guerre, a été façonnée par d'âpres combats puis a porté ces femmes, ces hommes qui, par leur courage, menèrent à la libération de 1944. Cette continuité de l'engagement doit être au cœur du projet d'extension du Mémorial de la Clairière de l'Armistice ». Un tel télescopage des mémoires n'aura pas lieu pendant la séquence présidée par François Hollande à Notre-Dame-de-Lorette.

b) *Le 11 Novembre : un espace de lutte politique ?*

⁴⁵ *Ibid.*, p.10

⁴⁶ Voir par exemple https://www.marxists.org/francais/inter_soc/jaures/1900/11/jaures_19001126.htm

La commémoration est une forme de culte public. Le gouvernement veut faire du 11 Novembre un moment d'union nationale, capable de faire taire toutes les polémiques. La tâche est d'autant plus ardue cette année que, quelques jours auparavant, une affaire est révélée dans la presse qui déchaîne les querelles. Les journalistes du Monde Gérard Davet et Fabrice Lhomme déclarent que François Fillon aurait demandé à Jean-Pierre Jouyet, secrétaire général de l'Élysée, d'accélérer les procédures judiciaires à l'encontre de l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy à l'occasion d'un déjeuner qui aurait eu lieu le 24 juin 2014. L'information fait l'effet d'une bombe dans la classe politique et passionne les médias. Dans ce vent de panique, le parti socialiste va faire en sorte que cette affaire ne vienne pas perturber la mise en scène de l'union nationale dans la commémoration du 11 Novembre. Pendant toute la journée, le mot d'ordre sera le silence sur cette affaire, à l'image de Manuel Valls qui appelle au « rassemblement » : « J'en appelle au sens de l'État, au sens de la République, à prendre de la hauteur, à sortir de ce débat, au fond, qui n'intéresse pas nos compatriotes. Et surtout aujourd'hui, c'est le rassemblement qui doit s'imposer »⁴⁷. Malgré le contexte tendu, François Hollande convie Jean-Pierre Jouyet dans les tribunes de Notre-Dame-de-Lorette, semblant lui marquer ainsi sa confiance. Le consensus autour de cette « trêve » semble avoir assez bien tenu, ainsi que le souligne *l'Express* qui titre : « Jeu de (faux) silence autour de l'affaire Fillon-Jouyet »⁴⁸.

Historiquement, le 11 Novembre a souvent été un espace de lutte politique où s'exprimaient toutes formes de contestations, non seulement à propos de sa signification et de son rituel, mais donnant aussi lieu à des prises de position et des rapports de force liés aux querelles mémorielles et aux luttes politiques du temps présent. C'est le cas des 11 Novembre des années 1930, par exemple, où les communistes, les pacifistes et l'extrême droite, qui véhiculent chacun une mémoire spécifique de la Grande Guerre, multiplient les actions qui perturbent les commémorations. A cette époque, le 11 Novembre est également contesté par certains Anciens Combattants, qui craignent une vision trop militariste de la commémoration. On retrouve également de fortes contestations dans l'après Seconde Guerre mondiale et sous la présidence de De Gaulle, où le contexte international imprime son empreinte dans les commémorations. D'autres mémoires de guerre vont alors s'y exprimer. Les 11 Novembre sont particulièrement marqués par les stigmates de la Guerre d'Algérie. C'est d'une certaine façon sa capacité à constituer un espace de lutte politique qui dit la vitalité de la commémoration. La banalisation du 11 novembre, son ouverture sémantique, chronologique et géographique, de même que la désaffection progressive de la commémoration par le public, affaiblissent considérablement son intérêt pour les contestataires sans pour autant les faire taire. Ce sont parfois les innovations qui sont porteuses de contestation (par exemple, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, suite à la suppression du 8 mai comme fête nationale et jour férié) ou quelquefois une lutte politique

⁴⁷ Voir : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20141111.AFP0482/affaire-jouyet-fillon-valls-ne-commente-pas-appelle-au-rassemblement.html>

⁴⁸ En ligne : http://www.lexpress.fr/actualite/politique/jeu-de-faux-silence-autour-de-l-affaire-fillon-jouyet_1620832.html

extérieure qui s'invite à la commémoration (en 2013, François Hollande est hué sur les Champs Élysées, notamment par les partisans du « Printemps français », un mouvement né de la frange radicale des opposants au mariage pour tous, qui réunit des militants de droite et d'extrême droite).

Si la classe politique respecte globalement le choix d'une « trêve », la contestation « par le bas » représente toujours un risque. Suite aux contestations de 2013, la cérémonie du 11 novembre 2014 est placée sous haute surveillance. La journée sera néanmoins perturbée par un incident abondamment commenté dans les médias. En fin de matinée, quelques heures avant l'arrivée du Président sur les lieux, un avion de tourisme survole le site de Notre-Dame-de-Lorette traînant derrière lui une banderole noire où l'on peut lire en lettres blanches : « Hollande démission ». L'avion est immédiatement pris en chasse par deux hélicoptères de l'armée de l'air qui l'obligent à se poser plus loin. L'auteur des faits, David van Hemelryck, qui dirige le groupe "Hollande démission", n'en est pas à sa première action d'éclat à l'occasion d'une commémoration. Il est considéré comme l'un des organisateurs du rassemblement venu perturber la commémoration du 11 novembre 2013 sur les Champs Élysées et l'un des leaders du « Printemps français » (ce qu'il a toujours contesté catégoriquement). David van Hemelryck revendique l'action de Notre-Dame-de-Lorette en direct sur son compte Twitter sur lequel il poste des photos prises depuis l'avion. S'exprimant le soir même dans l'émission « C à vous » sur France 5, il fait de son action le prolongement de la guerre endurée courageusement par les combattants de 14-18, pour la liberté et la démocratie (« Moi aussi, j'ai risqué ma vie pour défendre la liberté »). David van Hemelryck se tiendra à cette version dans tous les médias qui l'interrogent, se défendant d'avoir porté atteinte à la mémoire des combattants de la Première Guerre mondiale par son geste, et rappelant que ce geste a été mûrement réfléchi. Interrogé par Jean-Jacques Bourdin le lendemain matin sur le plateau de BFM TV, qui lui demande pourquoi avoir agi le jour du 11 novembre, « jour où l'unité de la France est en jeu », David van Hemelryck répond : « Je m'étonne qu'on me pose la question. Ça me semble évident ! Est-ce que vous pensez que les Poilus ne se retournent pas dans leur tombe quand ils voient un menteur venir les honorer ? ». A Jean-Jacques Bourdin qui l'interroge sur la dimension scandaleuse de ce parallèle (« donner sa vie sur les champs de bataille, c'est autrement plus glorieux qu'aller déployer une banderole « Hollande démission » au dessus d'un lieu de commémoration, vous ne trouvez pas ? »), David van Hemelryck répond : « Le combat qui est derrière est un combat de démocratie et de liberté. La liberté, ça se défend tous les jours. Chacun doit faire son devoir où il en est [...] J'ai fait mon devoir en opération extérieure, j'ai fait mon devoir sous les drapeaux. [...] Honorer la mémoire de nos anciens, c'est continuer à se battre avec courage pour la démocratie. C'était important de porter ce message pour faire honneur à nos anciens »⁴⁹.

Cette perturbation d'une commémoration sur les lieux-mêmes de la souffrance et de la mort a été condamnée par une partie de la classe politique comme une offense à la mémoire des combattants de la Première Guerre mondiale (qualifiant l'action de « honteuse », « déplacée », « indécente »). Dans les rangs des internautes qui s'expriment en commentaire d'articles relatant

⁴⁹ En ligne : <http://rnc.bfmtv.com/emission/banderole-hollande-demission-avec-hollande-nos-poilus-se-retournent-dans-leurs-tombes-846066.html>

les faits, les avis sont beaucoup plus partagés⁵⁰. On n'observe pas de condamnation en masse, même lorsque le choix de la date et du lieu de l'action est discuté. Quelques jours plus tard, David van Hemelryck publie un article pour justifier son geste, intitulé : « Camarade citoyen, toi que j'ai choqué en survolant Notre-Dame-de-Lorette » dans lequel il écrit : « Ton grand père, mort en héros, il m'inspire. Loin de vouloir ou de pouvoir l'égaliser, je le choisis en modèle. Il a fait son devoir, il s'est battu pour que son pays reste libre. [...] Le courage de se battre pour la liberté, on ne l'honore pas en abandonnant nos libertés »⁵¹. Ce détournement de la figure du Poilu illustre la grande plasticité de cette mémoire et sa capacité à parler au présent. On peut se demander si le sens de la commémoration du 11 novembre la prédispose encore à l'expression de la contestation. Ce qui est certain, c'est que la médiatisation qu'elle permet par sa retransmission télévisuelle et son rituel médiatique la rendent attractive comme terrain de lutte politique, en en faisant une caisse de résonance pour les querelles du présent. La lecture des avis de nombreux internautes laisse entrevoir une certaine distanciation avec le caractère sacré de la commémoration.

c) L'inauguration de l'Anneau de la mémoire : l'impossible Centenaire international ?

Le 11 novembre 2014 reprend partiellement le modèle du 11 novembre 2013 avec un dédoublement de la commémoration⁵². Après la cérémonie sous l'Arc de Triomphe, un train spécialement affrété par la Mission du Centenaire pour le transport des officiels et des 700 invités conduit l'ensemble de la délégation à Arras. Les passagers sont accueillis sur les quais de la Gare du Nord par un personnel en costume d'époque.

L'inauguration du Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette devait revêtir une dimension politique et diplomatique de premier ordre. Mais le cycle commémoratif 2014 va se terminer comme il avait commencé. Ni la chancelière allemande, ni le président du Bundestag, ni le Premier ministre britannique, ni l'héritier au trône britannique ne répondent favorablement à l'invitation de l'Élysée. Sept ministres étrangers sont annoncés jusqu'au dernier moment, représentant les principales nationalités figurant sur l'Anneau de la mémoire, mais ils ne seront finalement que quatre aux côtés de François Hollande pendant le tour d'inauguration du Mémorial⁵³. Côté allemand, les espoirs étaient de toute façon fort minces. Outre-Rhin, l'année 2014 offre un feuilletage mémoriel complexe qui voit le télescopage de 3 anniversaires importants, créant un effet de concurrence : le centenaire de la Première Guerre mondiale, le 75e anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, et le 25e anniversaire de la chute du Mur de Berlin, ce dernier l'emportant largement dans la hiérarchie des commémorations. C'est donc sur la commémoration du 9 novembre que toute l'attention allait se porter.

⁵⁰ Voir par exemple <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20141111.OBS4648/hollande-demission-le-couac-des-ceremonies-du-11-novembre.html>

⁵¹ En ligne : <http://www.economiamatin.fr/news-lutte-resistance-liberte-repression-hollande-demission>

⁵² Si en 2008, Nicolas Sarkozy avait souhaité transférer la cérémonie de l'Arc de Triomphe à Verdun, en 2014, le choix se porte sur une commémoration en deux temps plutôt que sur une délocalisation.

⁵³ Parmi lesquels la ministre fédérale de la Défense allemande, Ursula von der Leyden, et la ministre de la culture néo-zélandaise, Maggie Barry.

L'absence d'un responsable britannique de premier rang pose davantage question. Quoique annoncé jusqu'au dernier moment, David Cameron ne fera finalement pas le rapide voyage jusqu'à Ablain-Saint-Nazaire. La presse⁵⁴ rapporte que, froissés de ne pas avoir été invités à la commémoration de la bataille de la Marne le 12 septembre alors que le corps expéditionnaire britannique a participé aux combats⁵⁵, après que la France ait spécialement aménagé un rendez-vous commémoratif avec l'Allemagne, les autorités britanniques ont décidé de concentrer leurs efforts sur la commémoration du centenaire de la bataille de la Somme, le « Verdun » britannique (*Le Monde*, 12.11.2014)⁵⁶. Aucune information officielle n'a été donnée dans ce sens.

Ce qui devait être un axe fort du Centenaire s'est finalement révélé être un point faible. L'année 2014 restera marquée par la difficulté à organiser des cérémonies communes de commémoration à un niveau international. En matière de politique mémorielle européenne, les différentes dynamiques et temporalités nationales peinent à s'accorder. L'ouverture du Centenaire à Sarajevo le 28 juin 2014 n'a pas été le grand temps fort européen souhaité par la Mission du Centenaire. Le projet formé par Joseph Zimet en 2011 d'une réunion des chefs d'État européens signant à Sarajevo une déclaration commune n'a pas vu le jour. Les pays européens ne sont pas parvenus à dépasser leurs approches nationales divergentes, tant et si bien qu'aucune cérémonie officielle commune n'a été possible. Les autorités serbes et bosniennes ont également refusé de prendre part à des projets communs. En résultent des « commémorations éclatées »⁵⁷ selon l'expression de Nicolas Offenstadt. Le 14 juillet 2014, la présence internationale s'est également révélée décevante. Les chefs d'État et de gouvernement de quelques 70 anciens pays belligérants devaient être conviés au défilé. Mais ce sont finalement principalement les ministres de la Défense qui s'alignent dans les tribunes pour représenter leur pays (certains chefs d'État et de gouvernement ayant déjà fait le déplacement en France quelques semaines plus tôt pour prendre part à la commémoration du 70e anniversaire du débarquement). Enfin le 3 août 2014, qui devait être le temps fort franco-allemand de ce Centenaire de l'État, est marqué par l'absence de la Chancelière allemande, au profit du Président fédéral Joachim Gauck. La Chancelière allemande a annoncé il y a peu qu'elle ferait le déplacement pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun, reléguant la séquence franco-allemande du Hartmannswillerkopf au rang de répétition générale. Au final, la stratégie commémorative française d'une grande levée de rideau sur le Centenaire en 2014 a été diversement suivie par les partenaires européens et internationaux dont la plupart (en premier lieu les pays du Commonwealth) entendent suivre le calendrier

⁵⁴ La consultation de la presse britannique ne permet pas de confirmer cette version. Lorsqu'elle évoque cette hypothèse, elle se réfère à des « sources françaises ». Voir par exemple : <http://www.independent.co.uk/news/world/europe/all-present-and-correct-at-the-french-wwi-memorial-apart-from-cameron-merkel-et-al-9854743.html>

⁵⁵ Quelques médias britanniques en ligne semblent néanmoins nuancer l'importance du contentieux en soulignant les récents efforts déployés par la France pour rappeler la participation britannique à la bataille de la Marne. Voir par exemple : <http://www.telegraph.co.uk/history/world-war-one/11077642/French-recognise-role-of-British-forces-in-WWIs-Miracle-of-the-Marne.html>

⁵⁶ En ligne : http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/11/10/le-modeste-11-novembre-de-francois-hollande_4521041_823448.html#wm78xWk1XptgWju7.99

⁵⁷ Voir l'article de Nicolas Offenstadt sur ce site : « Le Centenaire à Sarajevo, juin 2014. Un territoire en tensions »,

commémoratif⁵⁸.

Si elle n'a pas été totalement absente de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'Europe aura pourtant été inaudible. Elle n'aura pas su profiter de l'occasion qui se présentait à elle pour raconter sa propre histoire et porter un message, à l'heure où renaissent un peu partout les tentations nationalistes.

La cérémonie de Notre-Dame-de-Lorette se découpe en deux séquences. Tout d'abord l'inauguration de l'Anneau de la mémoire par le Président, retransmise en direct à la télévision et sur écran géant pour le public installé sur place dans deux grandes tribunes (cliché ci-dessous). Puis une cérémonie militaire très classique dans la nécropole, suivie de l'allocution du Président.



A son arrivée sur le site à 15h30, le Président s'engage dans l'Anneau de la mémoire, accompagné par le président de la Région Nord-Pas-de-Calais, Daniel Percheron, chargé de commenter la visite, suivi des quatre ministres étrangers. Ils effectuent ensemble un tour de l'Anneau. La scénographie soigneusement mise au point par les organisateurs prévoyait trois étapes : à chaque étape, le Président et les ministres allaient rencontrer un lycéen posté devant le nom d'un combattant choisi parmi les presque 600 000, dont il allait tâcher de raconter le parcours biographique (le français Marcel Garrigue, le poète britannique Wilfried Owen, l'allemand Karl Schrag). Cette scénographie devait ainsi faire la part belle à la jeunesse qui, bien que de plus en plus éloignée des témoins de 14, manifeste sa curiosité pour ce conflit et en explore la mémoire notamment à travers la participation à des échanges et des projets internationaux (ainsi que le révèle le parcours des trois collégiens). L'intervention des jeunes dans la cérémonie emprunte une forme très classique (lecture de textes). Cependant, ce rituel de transmission, au cœur de l'Anneau, avait un fort potentiel émotionnel, mettant en scène trois collégiens français, anglais et allemand (représentant plus qu'eux-mêmes, plus que leur classe), s'exprimant au sujet de l'un de

⁵⁸ Voir le bilan dressé par Joseph Zimet « Mémoires nationales et projets internationaux dans le Centenaire de la Grande Guerre. Un premier bilan », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 1/2014 (N° 113 - 114) , p.175-179.

leurs compatriotes (avec lequel ils établissent un lien national mais aussi « intime » fort par un effet de style, ponctuant la présentation de « comme moi » pour mettre leur destin en parallèle), incarnant l'expérience de la mobilité européenne ouverte au plus grand nombre et donc la réconciliation entre les peuples. Les critères ayant présidé à la sélection des trois noms dans ce terrifiant livre de pierre transparaissent clairement. Il s'agit à la fois de présenter trois trajectoires socialement différenciées mais aussi de donner un éclairage sur la disparité des sources renseignant ces trois biographies : archives militaires et correspondance familiale pour le français Marcel Garrigue, ouvrier serrurier ; archives personnelles et œuvre littéraire pour le britannique Wilfried Owen, l'un des poètes les plus étudiés en Angleterre, professeur d'anglais au moment de son engagement volontaire ; silence criant côté allemand, le jeune lycéen rappelant qu'une grande partie des archives allemandes ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale et que seul le travail des historiens permet de reconstituer ce qu'a pu être le parcours de Karl Schrag, fils de ramoneur, seulement connu par son avis de décès. Après chacune de ces rencontres qui brisent l'anonymat de la mort de masse, un musicien posté au centre de l'Anneau offre un intermède musical poignant propre à la méditation (un trompettiste interprétant une *Gymnopédie* du compositeur français Eric Satie, puis un morceau de cornemuse et enfin une pièce pour violoncelle de Jean-Sébastien Bach).

Dans ce scénario impeccable, destiné à souligner tout à la fois la beauté paisible de ce sanctuaire de pierre et l'horreur qu'il dévoile, l'attitude de François Hollande détonne. Loin de respecter le silence et le recueillement requis par le protocole mis en place par la Mission du Centenaire⁵⁹, la déambulation dans l'Anneau est ponctuée de très nombreux commentaires et questions du Président à Daniel Percheron. Les interventions improvisées du Président, oscillant entre questions « bon élève » et « *small talk* », audibles par tous en tribunes comme à la télévision, font naître le sentiment d'un décalage incompréhensible entre la solennité du moment, la majesté et la gravité qui se dégage du monument, le nombre terrifiant des noms qui se déroulent sur les panneaux, l'émotion des trois jeunes, et l'attitude décontractée et les commentaires informels du Président, posant quelques questions fort mal à propos qui dévoilent une partie des rouages de la mise en scène.⁶⁰ L'impression qui en ressort est celle d'une fausse note dans la partition présidentielle qui passe à côté de toutes les dimensions du lieu. Stéphane Audoin-Rouzeau n'hésite pas à pointer « toute la difficulté du chef de l'État – de la République elle-même, sans doute aussi – avec le *sacral* ».

⁵⁹ Le contraste est saisissant par rapport au silence vibrant de la poignée de main entre Mitterrand et Kohl à Douaumont en 1984 ou encore par rapport à l'image magnifiée du Président Sarkozy remontant vers l'Ossuaire de Douaumont dans une mise en scène alliant grandeur et gravité, en 2008.

⁶⁰ Le Président interroge par exemple les jeunes sur le choix des textes, bien que s'agissant évidemment d'une commande politique. Les réponses des lycéens ne font que confirmer que le choix des personnages comme le contenu des textes lus n'a rien d'une démarche personnelle. On y apprend notamment que les jeunes ont été missionnés trois semaines plus tôt, seulement. Cette maladresse, répétée par trois fois, lève un petit coin de rideau sur les coulisses de la cérémonie, ce qui ne manque pas de distiller une pointe de malaise dans une séquence pourtant impeccablement orchestrée. Dans le prolongement de ces différents couacs, le journal *l'Humanité* rapportera par la suite le mécontentement de la lycéenne française, Emma Muysen, qui regrette de ne pas avoir pu contribuer à la rédaction du texte lu et estime avoir été « censurée » par les organisateurs : <http://www.humanite.fr/exclusif-ce-quemma-na-pas-pu-dire-devant-francois-hollande-557324>

A l'issue de cette première séquence, le Président dévoile la plaque commémorative rappelant cette journée avant de se diriger vers le Monument National pour la cérémonie militaire, laps de temps pendant lequel on peut entendre la chanson « nos rêves volés », composée par la classe de CM2 lauréate du concours des « petits artistes de la mémoire » 2014, marquant une fois de plus la place importante faite à la jeunesse dans le dispositif commémoratif. Le Président fait son entrée dans la nécropole, suivi par les ministres Jean-Yves Le Drian et Kader Arif, entre les gardes d'honneur de l'ossuaire et cinquante-six jeunes porte-drapeaux⁶¹, tenant les drapeaux des 28 nationalités représentées sur l'Anneau de la mémoire (cliché ci-dessous). Seul le drapeau français flotte néanmoins dans le ciel, au dessus de la nécropole⁶².



La cérémonie adopte le rituel classique (sonneries militaires, Marseillaise, revue, présentation des unités sur place, ravivage de la flamme, dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, Marseillaise). L'hymne européen ne sera pas joué, ni aucun hymne étranger. François Hollande se rend seul dans la crypte de la Tour Lanterne, qui rassemble les corps de plusieurs milliers de soldats non identifiés⁶³, pour se recueillir (s'agissant d'une nécropole militaire française, les ministres étrangers ne sont pas invités à le suivre). Si le projet initial avait été l'organisation d'une cérémonie internationale de commémoration, l'absence de responsable politique étranger de premier ordre empêche d'adopter un rituel transnational, sur le même modèle que la cérémonie franco-allemande du Hartmannswillerkopf par exemple. Les ministres étrangers ont bien pris part à

⁶¹ Pour beaucoup, des élèves de Première et de Terminale du Lycée Fénelon de Lille.

⁶² Un drapeau européen a été placé à côté du drapeau français devant le pupitre prévu pour le discours de François Hollande.

⁶³ La crypte de la chapelle recueille également les cendres de déportés disparus dans les camps de concentration de même que les corps d'un "Soldat inconnu de 1939-1945", d'un "Soldat inconnu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie" et d'un "Soldat inconnu de la guerre d'Indochine".

la déambulation dans l'Anneau⁶⁴, mais à aucun moment ils ne prendront la parole et il semble tout aussi inconcevable qu'ils soient acteurs de la cérémonie aux côtés d'un chef d'État. Le programme commémoratif de l'après midi marque donc un profond décalage entre la volonté d'ouverture internationale et de renouvellement du rituel commémoratif qui sous-tend la séquence de l'Anneau et les accents très traditionnels de la cérémonie militaire orchestrée sur le site de la nécropole.

Avant le discours du Président, un film intitulé « Au nom de la mémoire » (4'21) est diffusé⁶⁵. Ce film s'ouvre sur une citation du poète pacifiste René Arcos : « Serrés les uns contre les autres, les morts sans haine et sans drapeau, les morts sont tous d'un seul côté ». Cette citation de circonstance est extraite du poème « les Morts » qui fut censuré pendant la guerre, et publié en 1919 dans le recueil de poèmes « Le sang des autres ». Le film présente une très belle mise en scène qui alterne des images d'archives et des images actuelles des sites de mémoire du Nord-Pas-de-Calais (nécropoles de toutes les nationalités) pour emmener le spectateur de l'épreuve de la Grande Guerre jusqu'à sa mise en mémoire par l'Anneau de Notre-Dame-de-Lorette. Trois combattants s'extraient de cette fresque. Leurs visages apparaissent, individualisant l'expérience de la mort au combat (dans le Nord-Pas-de-Calais). Il s'agit de l'adjudant français Raymond Maljean, du poète britannique Wilfried Owen (sur le portrait duquel est plaqué la citation : « Quel glas pour ceux qui meurent comme du bétail ? »), et enfin du poète allemand Gerrit Engelke (sur lequel apparaît la citation : « Soldat, camarade, tu étais un véritable ennemi, tu deviendras un véritable ami »). Ce court film réalise une articulation entre l'échelle locale et l'échelle mondiale de la guerre, mettant en scène des soldats venus du monde entier.

L'allocution présidentielle est conçue comme un discours de clôture du programme commémoratif de l'année 2014. A ce titre, il ne se limite pas à sa fonction commémorative mais propose un bilan détaillé des initiatives prises dans le pays à l'occasion du Centenaire, aussi bien au niveau de l'État que des collectivités territoriales et de la société civile. François Hollande évoque un certain nombre d'enjeux très importants de ce Centenaire. Tout d'abord, la mise en valeur de la réconciliation des ennemis d'hier par la réconciliation de leur mémoire et la volonté de forger des espaces mémoriels transnationaux. L'Anneau de la mémoire est une innovation majeure dans toutes les traditions commémoratives de la Grande Guerre. Il annule la notion même d'adversaire, ainsi que le souligne François Hollande : « Hier ennemis, ces hommes sont réunis désormais dans la mort comme s'ils appartenaient à une même famille grâce à l'Anneau de la mémoire ». Ce choix mémoriel audacieux, plutôt que de marquer la diversité des combattants, incarne une réalité de l'expérience de guerre qui a été rapportée par de nombreux anciens combattants de 14-18 : le sentiment de s'être parfois reconnu dans le soldat d'en face par le partage de souffrances et de conditions de vie incommunicables à tous ceux qui n'en ont pas fait

⁶⁴ Notons néanmoins que le français sera la seule langue parlée au cours de la cérémonie, à l'exception de la lecture d'un poème de Wilfried Owen en anglais (puis en français) : aucun interprète ne suit la déambulation dans l'Anneau, le Président s'adresse aux ministres étrangers en français, quand Ursula von der Leyden est invitée à prendre la parole devant le lycée allemand, elle tente de le faire également en français.

⁶⁵ http://www.wat.tv/video/nom-memoire-film-dedie-aux-73kbj_2exyh_.html

l'expérience. C'est la mémoire de cette « communauté des tranchées » que porte désormais l'Anneau. Le Président a eu à cœur d'évoquer toutes les expériences du front, non seulement celle des combattants français et des contingents coloniaux, mais aussi celle de combattants venus des quatre coins du monde, pour rappeler le caractère véritablement mondial de la guerre. Piochant quelques noms sur l'Anneau de la mémoire, le Président tente de plaquer des visages, des histoires individuelles sur ce grand livre de pierre : « On y voit les peuples de tous les continents que l'Europe a entraînés avec elle dans l'abîme ». Au delà des seules expériences combattantes, François Hollande ouvre la perspective sur d'autres expériences de guerre, souvent oubliées dans les discours présidentiels de commémoration : celle de l'arrière, celle des femmes, celles des travailleurs étrangers⁶⁶. Continuant son vaste examen des différentes mémoires de la Grande Guerre, le Président évoque le cas des fusillés, point de cristallisation de nombreux débats⁶⁷, rappelant que quelques jours auparavant (le 6 novembre), Kader Arif a inauguré de nouveaux espaces consacrés à l'histoire des soldats français fusillés pendant la Première Guerre mondiale au Musée de l'armée à Paris. Ce nouvel aménagement répondait à un engagement pris par le Président dès le lancement du Centenaire. Une commission d'historiens présidée par Antoine Prost avait été réunie au préalable pour formuler des propositions⁶⁸ afin de trouver une résolution possible au « dernier kyste mémoriel lié à la Grande Guerre » (selon l'expression de Joseph Zimet). La réhabilitation collective n'était pas envisagée. Cependant, l'entrée au Musée de l'armée semblait une solution propre à permettre aux fusillés de réintégrer pleinement la mémoire nationale. Quatre espaces pourvus d'écrans tactiles ont été installés sur le parcours chronologique consacré à la Grande Guerre. L'intégralité de leurs dossiers a été numérisée et est consultable sur le site Mémoire des hommes.

Le discours du 11 novembre 2014 veut montrer que le Centenaire a en tous points atteint les objectifs qu'il s'était fixés, identifiés par Joseph Zimet dans son rapport : « La société française dans son ensemble mais aussi chaque composante mémorielle de la société française devra pouvoir se retrouver dans le message commémoratif du Centenaire, auquel l'État devra être attentif : message de cohésion nationale et d'unité, en souvenir des huit millions de combattants mobilisés durant la Grande Guerre, message de réconciliation et de paix, après le miracle du rapprochement franco-allemand et la construction européenne, message de réconciliation, aussi, pour les « oubliés » de la Grande Guerre : femmes, orphelins, travailleurs étrangers, fusillés « pour l'exemple » de 1914-1915 et mutins de l'année 1917. Chacun de ces groupes devra trouver sa place dans la vaste fresque mémorielle du Centenaire. Ce dernier devra ainsi conjuguer subtilement unité et diversité du souvenir, pluralité et cohésion pour produire, en 2014, un

⁶⁶ François Hollande : « De l'Outre-mer comme on disait à l'époque il n'y avait pas que des combattants, il y avait aussi des dizaines de milliers de travailleurs venus d'Extrême-Orient pour soutenir l'effort de guerre en Europe. Ils forment cette longue cohorte des anonymes qui ont donné leur jeunesse parce qu'on les avait appelés, qui ont tout enduré, tout subi, tout supporté jusqu'à l'insupportable ».

⁶⁷ Il ne s'agit pas là d'une nouveauté dans une cérémonie de 11 novembre : on se souvient qu'en 2008, Nicolas Sarkozy avait accordé un développement (inattendu) à cette question.

⁶⁸ Voir le rapport final, « Quelle mémoire pour les fusillés de 1914-1918. Un point de vue historien » : http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_8-11-2013.pdf

synchrétisme mémoriel apte à fédérer l'ensemble de la nation »⁶⁹.

Élément nouveau dans le discours de François Hollande: la référence au caporal socialiste Louis Barthas, auteur d'un impressionnant carnet de guerre, qui avait été boudé jusque-là par le Président. Il choisit ici une voix critique, même si la citation de Barthas semble davantage choisie pour son expérience à Lorette que pour dire quelque chose de précis sur la guerre (ou, pourquoi pas, pour évoquer le projet de construction d'un monument à la fraternisation à Neuville-Saint-Vaast). Autre fait notable : l'allocution présidentielle propose une alternance entre les échelles locale, nationale et mondiale, articulant différentes strates de la mémoire. Il est fortement question de la Région Nord-Pas-de-Calais, dont le Président est lui-même originaire (facilitant un détour par son histoire familiale).

Notons que le Président parle désormais du Centenaire au passé (« Le centenaire de la Grande Guerre [...] a été pour les Français une occasion de se retrouver autour de leur histoire commune, autour des valeurs de la République, de réunir toutes les générations ») : après une année 2014 riche en commémorations officielles, le Président donne le relais aux collectivités territoriales et à la société civile pour animer le Centenaire.

Au nombre des faiblesses de ce discours, qui a été l'objet d'une critique cinglante de la part de Stéphane Audoin-Rouzeau⁷⁰ : un certain nombre d'approximations historiques. Dès la phrase introductive, François Hollande commet une erreur manifeste. Le Président évoque 18 millions de victimes, au lieu des 9 ou 10 millions habituellement recensés, pensant probablement ainsi intégrer la surmortalité des civils mais rendant évident l'usage d'une notice Wikipedia pour toute source, ainsi que le relève Stéphane Audoin-Rouzeau. L'historien regrette également de voir le Président se tenir à la chronologie habituelle qui fait de l'armistice du 11 novembre 1918 la fin de la Première Guerre mondiale, quand cette chronologie est de plus en plus bousculée par les approches transnationales qui replacent la guerre dans un continuum de violence dont la borne chronologique finale serait plutôt 1923. Il est vrai que l'armistice sur le front ouest ne signifie pas la fin des combats à l'échelle mondiale. D'autres conflits, directement liés à la Grande Guerre, éclatent sur d'autres fronts, notamment en Europe de l'Est après l'effondrement des Empires. Le discours commémoratif du 11 Novembre renonce à explorer cette continuation de la guerre sous d'autres formes. Le Président commet ensuite une approximation en citant Roland Dorgelès (« dire seulement leurs noms c'est les défendre, c'est les sauver »), situant de manière erronée cette citation dans l'oeuvre « Les croix de bois ». Cette erreur déclenche immédiatement une vive discussion sur les réseaux sociaux, certains commentateurs allant jusqu'à mettre en doute que l'auteur de la citation soit bien Dorgelès. François Hollande n'en est pas à sa première erreur de citation (on se souvient par exemple de la citation de Shakespeare au Bourget). Il s'avère que la

⁶⁹ Rapport Zimet, *op. cit.*, p. 29

⁷⁰ Stéphane Audoin-Rouzeau, présent sur le plateau de France 2 pour commenter la cérémonie en direct, livre un jugement sans appel, évoquant un discours « médiocre », le plus mauvais du Centenaire, composé de « vérités premières (...) extrêmement creuses » et « d'approximations historiques », dont le lyrisme s'organise autour d'un « catalogue fastidieux ». Voir à ce propos son article « 2014 : Centenaire d'en haut, Centenaire manqué ? » sur ce site, qui reprend l'ensemble de ces critiques.

citation est en fait extraite d'un texte sublime et poignant de Dorgelès intitulé « La dernière relève »⁷¹, publié en novembre 1922 dans *La Revue moderne*, après le transfert de la dépouille du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette erreur de citation laisse supposer que la plume de François Hollande n'a en aucun cas consulté ce texte et aurait trouvé son inspiration dans le dossier de presse paru en septembre 2014, déformant le propos de Nicolas Offenstadt dans son article « Une écriture mondiale et pacifiée de la Grande Guerre »⁷².

De telles erreurs, anecdotiques ou plus fâcheuses d'un point de vue historique, soulignent néanmoins l'absence évidente de consultation des historiens réunis au sein du conseil scientifique de la Mission du Centenaire. Dans le compte rendu de la séance du 29 septembre 2014, le conseil scientifique indiquait souhaiter être davantage consulté par les pouvoirs politiques, après les expériences des 14 juillet, 3 août et 12 septembre 2014 qui ne s'étaient pas révélées concluantes en terme de message : « l'idée est de réserver une place à une parole historienne dans le protocole ». Force est de constater que pour cette dernière séquence du Centenaire 2014, les historiens réunis pour conseiller la Mission du Centenaire n'ont pas pu veiller à l'exactitude historique du discours du Président ni fournir, avec force, comme ils l'espéraient, des éléments de langage propres à renouveler le message et à en étoffer le contenu historique. Stéphane Audoin-Rouzeau a vivement critiqué la faiblesse discursive de l'État dans le Centenaire et la mise à l'écart des historiens dans l'élaboration des discours présidentiels. Il n'hésite pas à pointer du doigt Pierre-Yves Bocquet, la plume principale du Président dans les commémorations, spécialiste de rap américain, choix qui serait en quelque sorte symptomatique de la légèreté avec laquelle l'État appréhende l'histoire dans ses usages publics. D'autres ont pu souligner l'intégration de recommandations historiennes dans le discours (comme l'évocation des travailleurs coloniaux ou étrangers).

Sur place, le discours du président est accueilli par des applaudissements prolongés. La Marseillaise résonne une dernière fois dans la nécropole. Avant de quitter le site, le Président va saluer les portes-drapeaux et les bénévoles de la « garde d'honneur » de la nécropole venus en nombre (au moins 300 sur les 4000 membres), massés autour de la Tour Lanterne. Ces bénévoles appartiennent à l'Association du Monument de Notre-Dame-de-Lorette, un service indépendant de surveillance mis en place dès juillet 1927.

Dans le contexte d'un Centenaire fortement marqué par sa dimension sociétale et son ancrage tout à la fois familial et local, la question de la capacité de la parole présidentielle à être encore audible aujourd'hui sur ce sujet était une vraie interrogation de fond. Quel message devait-elle porter dans le Centenaire ? A l'issue de l'année 2014, il apparaît que le conformisme pèse lourdement sur le message politique et civique que le Président de la République entend véhiculer dans les commémorations. Cet usage de la mémoire de la Grande Guerre reste cantonné à un

⁷¹ Voir : <http://big.assets.huffingtonpost.com/Revuemoderne.pdf>

⁷² Consultable en ligne sous le lien suivant : <http://ilmanifesto.info/wordpress/wp-content/uploads/2014/11/11/dossier-de-presse-memorial-international-notre-dame-de-lorette-email-glisseees.pdf>

appel à l'adhésion au projet de société et une invitation à ne pas sombrer dans la sinistrose. Rappeler le courage des combattants de 14 doit redonner courage aux citoyens français d'aujourd'hui face aux défis du présent (« Notre ambition, Mesdames et Messieurs, c'est celle qu'avaient sûrement les soldats de toutes nationalités qui ici s'affrontaient jusqu'à en mourir. Notre ambition c'est le progrès, le progrès économique, le progrès social, le progrès culturel, aujourd'hui le progrès écologique mais surtout le progrès humain »). Le Président tente de répondre à la question : « A quoi sert-il d'honorer les morts ? ». En plus de sa fonction commémorative, l'allocution présidentielle du 11 Novembre est un discours de politique générale. Les discours commémoratifs du Président Hollande adoptent une structure commune déjà bien huilée, combinant l'hommage aux morts, la description des horreurs de la guerre, le rappel de la fragilité de la paix et de la responsabilité de chacun dans l'éducation des générations futures à la paix, la célébration de la construction européenne, une réactualisation de la notion de devoir patriotique dans une acception sociale et citoyenne et une invitation à se saisir des enjeux du présent sous toutes leurs formes (stratégiques et diplomatiques, économiques et sociaux, mais aussi écologiques). Le Président développe des anaphores classiques sur la commémoration (« honorer les morts, c'est ... ») et sur le patriotisme pour montrer, une fois de plus, que le patriotisme est aussi une valeur de gauche. Ce retour final du discours sur la politique intérieure de la France et le patriotisme, bien qu'attendu, semble néanmoins en décalage avec les intentions d'ouverture internationale qui entourent la cérémonie. Le mélange final entre écologie, système social, et modèle européen est pour le moins déconcertant. L'allusion aux enjeux politiques face au réchauffement climatique sur laquelle se termine le discours montre le degré de dilution de la mémoire 14-18 dans ses usages politiques au présent et l'on peut se demander quelle inspiration ces usages peuvent-ils bien susciter.

Le Centenaire n'était-il pas un moment propice pour glisser d'un discours sur le souvenir, qui décontextualise et dépolitise la guerre en se focalisant sur la déploration de ses duretés, à un discours sur l'histoire ? Les différentes séquences commémoratives de l'année 2014 démontrent que la Grande Guerre est un lieu de mémoire propice à l'expression d'un grand récit focalisé sur les souffrances partagées et la réconciliation des ennemis d'hier au dessus des tombes. La parole étatique n'a pas encore trouvé de voies entre un récit national crispé et la présentation de la guerre comme une guerre fratricide, une fatalité, voire une catastrophe naturelle. L'absurdité est devenue son leitmotiv, renonçant à examiner de façon critique les causes de l'échec de la diplomatie et du déclenchement de la guerre. L'allocution présidentielle, exercée fortement assujetti à ses finalités politiques, peut-elle rester la seule voix audible dans les commémorations ? A l'image du Cinquantenaire de la Première Guerre mondiale où le Général de Gaulle avait invité un témoin à s'exprimer, les commémorations de 2014 aurait pu laisser s'exprimer une voix porteuse d'un examen critique de l'histoire de la Grande Guerre.

Pour autant, si la parole historique peine à se frayer un chemin dans un exercice de style très contraint (non seulement dans sa forme mais aussi dans ses objectifs), les efforts d'ouverture du Centenaire piloté par l'État français ne sont pas négligeables, même si toutes les belles intentions de la Mission du Centenaire n'ont pas pu se concrétiser, faute d'avoir su convaincre les

partenaires européens. On peut reprocher à ce Centenaire de l'État d'être globalement trop consensuel, choix assumé par la Mission du Centenaire⁷³, de n'avoir pas su élaborer un discours sur les causes de la guerre, d'avoir surchargé le calendrier commémoratif. On peut désapprouver certains registres de la parole étatique (notamment la commémoration de la bataille de la Marne dont les accents patriotiques et franco-français posent question). Mais la séquence du 11 novembre termine l'année commémorative 2014 sur une belle fresque mémorielle, rendant un compte précis des nombreuses initiatives qu'il a impulsées ou soutenues. Dans un contexte marqué par le repli sur des lectures patriotiques voire des usages nationalistes de la mémoire de la Grande Guerre dans un certain nombre de pays, les ambitions pédagogiques et civiques du Centenaire français, qui a tenté de s'adresser à tous, de faciliter la consultation des sources, de soutenir et de valoriser une multitude de projets scientifiques ou culturels portés par la société civile, de donner toute leur place aux territoires, de les accompagner dans une ouverture internationale, honorent les organisateurs des commémorations.



*Observatoire du
Centenaire*

Université de Paris I

⁷³ Dans une interview accordée à *La Voix du Nord*, publiée dans un numéro spécial paru le 11 novembre 2014, Joseph Zimet déclare : « On a, je pense, été assez consensuel sans pour autant éviter les questions taboues telles que les fusillés. Pas de kyste mémoriel, pas de guerre civile entre historiens même si les débats existent, heureusement ! ».